

## DECISIONS INDIVIDUELLES

### **Décrets présidentiels du 8 Rabie El Aouel 1425 correspondant au 28 avril 2004 portant nomination de conseillers auprès du Président de la République.**

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 78-2° ;

Vu le décret présidentiel n° 99-240 du 17 Rajab 1420 correspondant au 27 octobre 1999 relatif à la nomination aux emplois civils et militaires de l'Etat ;

Vu le décret présidentiel n° 01-197 du Aouel Joumada El Oula 1422 correspondant au 22 juillet 2001 fixant les attributions et l'organisation des services de la Présidence de la République ;

#### **Décète :**

Article 1er. — Monsieur Mourad Medelci est nommé conseiller auprès du Président de la République.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 8 Rabie El Aouel 1425 correspondant au 28 avril 2004.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 78-2° ;

Vu le décret présidentiel n° 99-240 du 17 Rajab 1420 correspondant au 27 octobre 1999 relatif à la nomination aux emplois civils et militaires de l'Etat ;

Vu le décret présidentiel n° 01-197 du Aouel Joumada El Oula 1422 correspondant au 22 juillet 2001 fixant les attributions et l'organisation des services de la Présidence de la République ;

#### **Décète :**

Article 1er. — Monsieur Mohamed Seghir Babes est nommé conseiller auprès du Président de la République.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 8 Rabie El Aouel 1425 correspondant au 28 avril 2004.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 78-2° ;

Vu le décret présidentiel n° 99-240 du 17 Rajab 1420 correspondant au 27 octobre 1999 relatif à la nomination aux emplois civils et militaires de l'Etat ;

Vu le décret présidentiel n° 01-197 du Aouel Joumada El Oula 1422 correspondant au 22 juillet 2001 fixant les attributions et l'organisation des services de la Présidence de la République ;

#### **Décète :**

Article 1er. — Mlle Fatiha Mentouri est nommée conseillère auprès du Président de la République.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 8 Rabie El Aouel 1425 correspondant au 28 avril 2004.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse au cabinet de l'ex-ministre du travail, de la protection sociale et de la formation professionnelle (rectificatif).**

**J.O n° 79 du 23 Chaoual 1424  
correspondant au 17 décembre 2003**

Page 26 — 1ère colonne — 12ème ligne.

**Supprimer la mention :** "appelé à réintégrer son grade d'origine"

(Le reste sans changement).

**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse au ministère du travail et de la sécurité sociale (rectificatif).**

**J.O n° 79 du 23 Chaoual 1424  
correspondant au 17 décembre 2003**

Page 26 — 2ème colonne — 9ème ligne.

**Supprimer la mention :** "appelé à réintégrer son grade d'origine"

(Le reste sans changement).

**Décret présidentiel du 19 Dhou El Hidja 1424 correspondant au 10 février 2004 portant nomination des membres du conseil de la cellule de traitement du renseignement financier "CTRF" (rectificatif).**

**J.O n° 10 du 24 Dhou El Hidja 1424  
correspondant au 15 février 2004**

Page 5 — 2ème colonne — 12ème ligne.

**Au lieu de :** Rachid Zorkali.

**Lire :** Rachid Zougali.

(Le reste sans changement).